

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 7 décembre 2021

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue à la sacristie au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 7 décembre 2021, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud et Roland Lévesque formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Absente : madame Kristina Bouchard, raison santé

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

327-2021 **Séance du conseil en temps du COVID-19**

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 7 décembre 2021 ;

Sont présents à cette séance messieurs Marco Lizotte, Alain Castonguay, Jean-Charles Jean, Jean-Marie-Michaud et Roland Lévesque ainsi que monsieur le maire Frédéric Lizotte et monsieur Pierre Leclerc, directeur général. Le respect des distanciations et des mesures d'hygiène a été respecté ;

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle, à la condition de respecter les consignes de la Santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

328-2021 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**
4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et dépôt de l'extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil (en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie**
8. **Appropriation du surplus accumulé**
9. **Nomination du maire suppléant, selon l'article 116 du code municipal**

10. Fermeture des bureaux de la municipalité durant les fêtes
11. Rémunération 2021
12. Programme Emploi-Été Canada 2022
13. Feuillet paroissial
14. TECQ 2019-2023 – Programmation de travaux version 5
15. Demande monsieur Jean-Claude Drapeau (conteneur recyclage)
16. Demande de commandite – École secondaire Chanoine-Beaudet
17. Offre de service de la firme Bouchard service-conseil (prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire zone industrielle)
18. Commission municipale - Audits de conformité – Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations
19. Correspondance :
20. Période de questions
21. Ministère des Transports – Programme d'aide à la voirie locale-Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra municipaux
22. Demande École Saint-Philippe
23. Achat d'équipements pour les loisirs
24. Acquisition par la municipalité de l'immeuble du Comité des loisirs Thiboutot inc.
25. Club de ski de fond – Demande de subvention
26. Programme d'aide à la voirie locale : Sous-volet - Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
27. Levée de l'assemblée

329-2021 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 16 novembre 2021.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de novembre 2021, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 30 novembre 2021 a été déposé et remis aux membres du conseil.

330-2021 **Approbation des comptes**

Administration générale

Hydro-Québec	Centre municipal	1 370.59 \$
	Enseignes	90.10 \$
	Lumières	397.43 \$
Postes Canada	Média poste	76.67 \$
Visa	Fête de Noël enfants	255.91 \$
Bell Mobilité	Service	87.49 \$
Atria	Service informatique	92.55 \$
Bell Canada	Service	471.44 \$
Bell Mobilité	Service	114.32 \$
Canadien National	Signaux lumineux	326.50 \$
Capital Assurance	Assurance collective	1 491,64 \$
Laurence Frève	Fête de Noël enfants	51.67 \$
Hydro-Québec	Eaux usées	1 369.30 \$
Transport Yannick M.	Pancartes	51.74 \$
Superpass	Essence	299.69 \$
Salaire	Novembre	21 707.47 \$
Agro Enviro Lab	Analyse eaux usées	188.56 \$
Alarmes C. Pelletier	Système surveillance	2 298.35 \$
Alim. Lucien Dubé	Élections	50.14 \$
Asisto	Travaux rés. eau potable	8 076.99 \$
Atria	Serv. informatique	41.97 \$
Bétonnière du Golfe	Travaux rue de l'église	638.13 \$
Buropro Citation	Fourniture de bureau	676.80 \$
Caillouette & associés	Rempl. lumière de rue	1 020.14 \$
Cauca	Système d'alerte	54.44 \$
Const. S.R.B	Sciage trottoirs	1 527.36 \$
C.R.S.B.P	Ruban livre	12.37 \$
Dionne Nicole	Déplacements / Noël	277.65 \$
DHC avocats	Service juridique	470.02 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	20.00 \$
Grossiste M.R. Boucher	Asphalte froide	314.08 \$
Groupe CCL	Fourniture de bureau	122.84 \$
Avantis Coopérative	Matériaux construction	264.42 \$
Guillaume Bouchard	Rue Pelletier/ Route 230	12 480.54 \$
Base 132	Journal novembre	125.32 \$
Jean Leclerc Excavation	Rue de l'Église	13 889.27 \$
Landry Raynald	Conciergerie	45.00 \$
Leclerc Pierre	Déplacements	
	Fournitures de bureau	305.46 \$
Lettrage Sylmax	Affiche	172.46 \$
L'Heureux	Réfrigérateur loisirs	977.29 \$
Librairie l'Option	Fêtes de Noël	255.98 \$
Lizotte Frédéric	Déplacements	93.12 \$
Madore Jean-Guy	Cours Qi Gong	120.00 \$
Mécanique Martin	Collet	32.88 \$
MK Rénovation	Travaux loisirs	1 839.60 \$
Prod. Unique	Chlore	309.31 \$
Signalisation Lévis	Plaque no. Civique	215.00 \$
Tab. Acc. Lunik	Fourniture bureau	78.66 \$
Trans. Yannick Michaud	Transport	126.47 \$
Visa	Fourniture bureau	
	Élections	
	La semaine des tous petits	<u>834.44 \$</u>
	Total	76 209.57 \$
	Solde dans EOP :	278 987.31 \$
	Solde dans EOP — Avantages	106 154.83 \$

Site d'enfouissement

Hydro-Québec	Électricité	2 817.42 \$
Tetra-tech	Honoraire	<u>1 437.19 \$</u>
	Total	4 254.61 \$

Solde dans EOP : **113 933.11 \$**

Solde dans EOP — Avantages **105 312.16 \$**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

331-2021 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'il y a eu une rencontre pour discuter du bottin des entreprises et du plan d'action.

332-2021 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, informe le conseil qu'il n'y a eu aucune rencontre et il souligne que l'activité de Noël se tiendra le 12 décembre 2021 de 15 h à 16 h.

333-2021 **Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et dépôt de l'extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil (en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie)**

Le directeur général dépose la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants : Messieurs Frédéric Lizotte, Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque, et madame Kristina Bouchard.

Il dépose aussi l'extrait du registre public des déclarations signées par les élus suivants : Messieurs Frédéric Lizotte, Alain Castonguay, Marco Lizotte, Jean-Charles Jean, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque, et madame Kristina Bouchard.

334-2021 **Appropriation du surplus accumulé**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et unanimement résolu que : la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri s'approprie s'il y a lieu les sommes nécessaires à même le surplus accumulé de la municipalité et du fonds post fermeture concernant le Lieu d'enfouissement sanitaire.

335-2021 **Nomination du maire suppléant, selon l'article 116 du Code municipal**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : monsieur Alain Castonguay soit nommé maire suppléant lequel, en l'absence du maire ou pendant

les vacances de charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui s'y rattachent

336-2021 **Fermeture des bureaux de la municipalité durant les fêtes**

Le directeur général informe les membres du conseil que les bureaux de la municipalité seront fermés du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.

337-2021 **Rémunération 2022**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement : les salaires des employés municipaux qui n'ont pas de contrat de travail soient indexés de 5.3 % + 1 % = 6.3 % et que la rémunération des élus soit également indexée de 5.3% + 1 % = 6.3% pour l'année 2022.

Concernant les employés bénéficiant d'un contrat de travail, les augmentations sont indexées selon le contrat

338-2021 **Programme Emploi-Été Canada 2022**

Le directeur général informe les membres du conseil que la période de présentation des demandes au programme Emploi été Canada devrait se tenir à la fin de l'année 2021 , début 2022.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement : le conseil mandate le directeur général pour présenter une demande à Emploi Été Canada pour deux postes de moniteur et une personne pour l'entretien en aménagement paysager.

339-2021 **Feuillet paroissial**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : les membres du conseil accordent un montant de 200 \$ pour le feuillet paroissial.

340-2021 **TECQ 2019-2023 – Programmation de travaux version 5**

Le directeur général dépose le courriel reçu le 25 novembre 2021 du MAMH concernant l'acceptation de la programmation de travaux version numéro 5 de la TECQ 2019-2023

341-2021 **Demande monsieur Jean-Claude Drapeau (conteneur recyclage)**

Pour faire suite à la réception d'un courriel le 24 novembre 2021 de monsieur Jean-Claude Drapeau concernant un bac bleu de recyclage.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu à l'unanimité que : la municipalité accepte de déménager le bac de recyclage situé au 170 Route 230 pour le relocaliser au 22 rue Marquis.

342-2021 **Demande de commandite – École secondaire Chanoine-Beaudet (Album des finissants)**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : les membres du conseil accordent un montant de 220 \$ pour l'album des finissants.

343-2021 **Offre de service de la firme Bouchard Service-conseil (prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire zone industrielle)**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte l'offre de services datée du 24 novembre 2021 de la firme Bouchard Service-conseil pour le prolongement des services du réseau d'aqueduc et d'égout dans la zone industrielle sur une longueur d'environ 200 mètres, au prix de 6 170 \$ plus taxes.

344-2021 **Commission municipale - Audits de conformité – Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations**

Le directeur général fait la lecture et de la lettre transmise par courriel de la Commission municipale datée du 23 novembre 2021 concernant l'Audit de conformité – et dépose les Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations. À la lecture de ces rapports, il est constaté que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est conforme en tous points aux exigences de la Loi.

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean

Et résolu unanimement que : le conseil accepte le dépôt de ce rapport.

345-2021 **Correspondance :**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Transport en Vrac St-Denis : Redevances du 11er juin au 30 septembre 2021, montant de 9 2016.11\$ (15 108.38 tonnes).
- Suivi dossier Mme Marlène Gagnon

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

346-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

347-2021 **Ministère des Transports – Programme d'aide à la voirie locale-Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra municipaux**

Attendu que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

Attendu que l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

Attendu que les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Pour ces motifs;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil approuve les dépenses d'un montant de 68 071.55 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

348-2021

Demande École Saint-Philippe

Pour faire suite à la lecture de la demande de l'école concernant la Fête de Noël

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement qu' : un montant de 170 \$ soit alloué pour cette activité

349-2021

Achat d'équipements pour les loisirs

Pour faire suite à la lecture de la demande.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le directeur général à faire l'achat de rondelles de hockey, de pelles en aluminium et de deux buts.

350-2021 **Acquisition par la municipalité de l'immeuble du Comité des loisirs Thiboutot inc.**

Considérant que la Municipalité désire faire l'acquisition de l'immeuble du Comité des loisirs Thiboutot inc.

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles

Et résolu par les membres présents que : 1) la Municipalité acquière du Comité des loisirs Thiboutot inc. l'immeuble suivant, à savoir :

Un emplacement situé au 11, rue Chamberland, Saint-Philippe-de-Néri, G0L 4A0, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions sept mille huit cent quatre-vingt-cinq (4 007 885) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Kamouraska, avec bâtisse dessus construite, ainsi qu'avec circonstances et dépendances.

2) Cette cession soit faite avec prise de possession à la signature du contrat et soit consentie à titre gratuit

3) Frédéric Lizotte, maire, soit autorisé à signer pour la Municipalité l'acte de cession préparé par la notaire Dorisse St-Pierre, de même qu'à signer tous documents requis et à consentir toutes clauses qu'ils jugeront nécessaires ou utile à cette fin.

351-2021 **Club de Ski de fond – Demande de subvention**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accorde une subvention de 2 000 \$ à cet organisme.

Messieurs Jean-Charles Jean et Alain Castonguay étant membres du Club de ski de fond mentionnent qu'ils se retirent de la discussion.

352-2021 **Programme d'aide à la voirie locale : Sous-volet - Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

Attendu que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri atteste que les travaux ont été réalisés et transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;

- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensés (coûts direct et frais incidents);
- une résolution municipale attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité ou un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de rechargement granulaire;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

Pour ces motifs;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur général Pierre Leclerc est dûment autorisé à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministre des Transports.

353-2021

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Jean-Charles Jean

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 33.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.